Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif

Vous êtes compétent en matière d'épuration des eaux usées, donc vous êtes redevable auprès de l'agence



1 Se connecter

Via le portail téléservices des agences de l'eau

INITIALISATION



L'ensemble des critères de l'axe « d'efficacité du système d'assainissement », et/ou toute donnée manquante et/ou incorrecte



2 Vérifier

Les informations
administratives, la composition
et les données des axes
« autosurveillance » et
« conformité réglementaire »





4 Simuler

Les données complétées permettent de calculer le coefficient de modulation de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif



5 Participer

Au webinaire du

30 septembre 2025 sur
l'utilisation de l'outil de
simulation





6 Délibérer

Afin de déterminer le tarif de la contrevaleur de la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif à appliquer sur les factures d'eau des abonnés pour l'année 2026

avant le 31 décembre 2025

TARIF MODULÉ



Informations supplémentaires

www.eau-artois-picardie.fr

reforme.redevances@eau-artois-picardie.fr

